

22.12.2011  
13838

MI – Acte 193 ✓

## VENTE APPARTEMENT

L'AN DEUX MIL ONZE.

Le deux décembre.

Par devant Nous, Maître **David INDEKEU**, Notaire à la résidence de Bruxelles et Maître **Marc WILMUS**, Notaire associé à Etterbeek, le premier nommé conservant la minute.

### ONT COMPARU :

#### D'une part :

Madame **KAHNES Sandra Nathalie Christine** née à Etterbeek, le vingt juillet mil neuf cent soixante-sept, numéro national 670720-336.35, célibataire, domiciliée à 1342 Ottignies-Louvain-La-Neuve (Limelette), Avenue de Jassans 5b.

Ci-après dénommée "le vendeur"

#### D'autre part :

Madame **ADKHI Khadija** née à Douar Ihraouiyen Beni (Maroc), le quatre avril mil neuf cent soixante-trois, numéro national 63.04.04-380.75, célibataire, domiciliée à 1050 Ixelles, Avenue du Pesage 116/003e.

Ci-après dénommée "l'acquéreur"

Lesquels comparants Nous ont requis d'acter en la forme authentique la convention suivante directement intervenue entre eux :

Le vendeur déclare avoir vendu sous les garanties ordinaires de droit, sous le régime de la copropriété et de l'indivision forcée, et pour franc, quitte et libre de toutes dettes et charges privilégiées et hypothécaires généralement quelconques, à l'acquéreur, ici présent et qui accepte, le bien immeuble suivant :

### DESCRIPTION DU BIEN

### COMMUNE D'IXELLES – 6<sup>ème</sup> division



Dans un ensemble immobilier, comportant deux immeubles à appartements multiples dénommés « RESIDENCE LA TREILLE » et « RESIDENCE BERGMANN » sis à Ixelles, sur un terrain à bâtir ayant une façade de vingt et un mètres cinquante centimètres, rue de la Treille numéro 1, ayant été cadastré section D, partie du numéro 22G3 et actuellement cadastré section D, numéro 22M3 pour une superficie d'après titre et cadastre de 10 ares 65 centiares :

Dans la partie de cet ensemble dénommée « RESIDENCE

Vente A → B